

Rapport annuel de la Commission des études

2024-2025

Crédit photo Dany Vachon/Ulaval



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

Sommaire des travaux.....	1
Analyse des projets de programme.....	4
Évaluation des instituts de l'Université Laval	5
Mandat particulier sur l'innovation en enseignement supérieur	6
Autres mandats et activités.....	11
Présentations	12
Consultations.....	13
Remerciements.....	14
Annexe I	15
Liste des membres de la Commission des études 2024-2025	15
Annexe II	17
Dossiers de la Commission 2024-2025	17
Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2024-2025	17

En vertu de l'article 76 des *Statuts de l'Université Laval*,¹ la Commission des études fait rapport de ses travaux au Conseil universitaire une fois l'an.

La Commission comptait, durant l'exercice 2024-2025, 19 membres avec droit de vote, y compris la présidente, ainsi que des membres d'office sans droit de vote dont la rectrice, la vice-rectrice et la vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes ou une personne qui les représente, la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et la secrétaire permanente. La Commission a tenu 14 séances régulières, au cours de l'exercice 2024-2025.

Relevant du Conseil universitaire, la Commission des études considère toute question pertinente à l'enseignement universitaire qui lui est soumise par le Conseil universitaire ou par la rectrice. L'analyse des projets de programmes est effectuée sur une base régulière et prioritaire par la Commission. En outre, depuis l'adoption de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval en 2013, la Commission des études a vu s'ajouter à son mandat régulier l'évaluation des instituts, processus qui implique aussi la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.

À la demande du Conseil universitaire ou de la rectrice, la Commission des études se voit également confier des mandats particuliers touchant différentes questions relevant de la formation universitaire qui conduisent à la production d'avis à leur intention.

La Commission des études est consultée lors de l'élaboration ou de la révision de politiques et de règlements touchant directement ou indirectement la formation ou en lien avec la communauté étudiante et universitaire. Enfin, la Commission est appelée, par la production d'avis prospectifs,² à contribuer à l'élaboration de la planification stratégique institutionnelle et à participer à sa mise en œuvre.³

Sommaire des travaux

En 2024-2025, la Commission a poursuivi son mandat particulier portant sur l'innovation pédagogique en enseignement supérieur lancé en 2023-2024. Des présentations, des échanges et des consultations ont été au programme de chacune des séances dans cette perspective. Un sondage a également été réalisé auprès des détenteurs et détentrices de subventions du Programme d'aide à l'innovation pédagogique (PAIP) ainsi qu'auprès des récipiendaires de Prix d'excellence en enseignement. Le sondage a couvert les trois dernières années universitaires pour ces programmes, entre 2022 et 2025.

¹ Cet article fait partie des sections révisées des Statuts de l'Université Laval ayant reçu l'aval du Conseil universitaire et du Conseil d'administration.

² Politique sur la planification stratégique institutionnelle. Université Laval. 2020

³ Agir ensemble pour plus d'impact. Plan institutionnel ULaval 2023-2028

Des présentations en lien avec le mandat sur l'innovation pédagogique ont eu lieu à différents moments du cheminement de la Commission. Des résumés sont présentés dans la section relative au mandat sur l'innovation pédagogique en enseignement supérieur.

Louis-René Rheault, agent de recherche et de planification au Bureau de planification et d'étude institutionnelle (BPEI) a présenté des données sur l'évolution de la population étudiante lors de la séance du 11 décembre 2024.

Nadia Naffi, membre de la Commission et co-responsable de l'axe Éducation et capacitation de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA), accompagnée par Didier Paquelin, titulaire de la chaire de leadership en pédagogie de l'enseignement supérieur ont abordé l'évaluation des innovations avec la Commission le 9 janvier 2025.

Didier Paquelin a présenté un portrait de l'intelligence artificielle générative (IAG) chez les étudiants et étudiantes aux 2^e et 3^e cycles lors de la séance du 24 avril 2025.

Mahité Breton, agente de recherche et de planification aux Commissions permanentes et secrétaire de la Commission des affaires étudiantes a présenté les résultats d'une revue de littérature et dégagé des éléments de réflexion sur les enjeux de l'IAG dans une perspective d'innovation en juin 2025.

C'est en collaboration avec la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation que la présidente et la secrétaire permanente ont participé aux travaux de mise à jour de la Politique de reconnaissance des instituts de l'Université Laval.

Dans la foulée de la mise à jour des statuts de l'Université Laval, la Commission a procédé à la révision du contingent de ses membres et lancera, au cours de l'automne 2025, le recrutement de nouveaux membres afin d'atteindre progressivement la composition exigée au regard des dispositions des statuts institutionnels révisés. Les Règles de fonctionnement interne de la Commission ont été mises à jour, toujours dans cette perspective, et le document qui en résulte sera soumis pour approbation lors de la première séance de l'automne 2025.

La présidente, la secrétaire permanente, l'agente de recherche et de planification, la responsable du secrétariat des commissions ont pris part, avec la collaboration des membres de la Commission des études, à la réalisation du plan stratégique institutionnel 2023-2028, en finalisant un projet d'aide à la rédaction par l'intelligence artificielle qui compte parmi les chantiers transformateurs de la catégorie des « services de proximité simplifiés et personnalisés ». Le projet a été présenté le 26 mai 2025 lors d'une rencontre sur les Chantiers transformateurs. Il a été retenu pour la production du rapport d'activités 2024-2025 à la communauté universitaire et pourrait connaître un nouvel essor en 2025-2026 alors que son déploiement auprès de la communauté est à l'étude.

La présidente de la Commission des études, le président de la Commission de la recherche, la présidente de la Commission des affaires étudiantes ainsi que les membres du personnel des commissions permanentes ont pris part à l'identification des risques institutionnels et opérationnels associés à leurs activités.

La Commission des études a été sollicitée à différentes reprises par différentes instances, tant pour être informée des travaux de comités dont les mandats sont en lien avec les études que dans le cadre de consultations sur l'élaboration de stratégies institutionnelles ou de documents de référence :

- Le 29 août 2024, rencontre avec Marie-Geneviève Latour, coordonnatrice aux infrastructures et responsable des mesures d'urgence au Service de sécurité et de prévention de l'Université;
- Le 10 octobre 2024, rencontre avec François Gélineau, vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, responsable de l'EDI et de la philanthropie et Geneviève Bédard, adjointe exécutive au Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable au sujet de la stratégie d'internationalisation;
- Le 28 novembre 2024, rencontre avec Sehl Mellouli, vice-recteur adjoint, Services de l'enseignement et à la formation tout au long de la vie, VREAE est venu faire une mise à jour auprès de la Commission sur les différents travaux des comités sous sa coordination dont les mandats sont en lien avec les études;
- Le 13 mars 2025, présentation de Cassandre Desrosiers-Bérubé, membre de la Commission et vice-présidente à l'enseignement et à la recherche à la CADEUL et Alexandre Malenfant, chercheur à la CADEUL, ont présenté « *l'Avis sur l'intelligence artificielle (IA) à l'Université Laval* », adopté en février 2025 par la CADEUL;
- Le 10 avril 2025, la Commission était consultée par Marie-Renée Blanchet, vice-doyenne à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) et Seima Souissi, agent de recherche et de planification à la FESP au sujet de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans les mémoires et les thèses;
- Le 24 avril 2025, Geneviève Champoux, directrice à la Direction des services aux étudiants (DSE) et Cindy Harquail, conseillères aux étudiants à la DSE, consultaient la Commission dans le cadre de la révision de la Politique de la reconnaissance de l'implication étudiante;
- Le 22 mai 2025, Monique Richer, Secrétaire générale de l'Université Laval a discuté avec la Commission de la mise en place progressive du contingent de la Commission des études, tel qu'établi dans les articles des statuts de l'Université ayant reçu l'aval du CU et du CA;
- Toujours le 22 mai 2025, Mahité Breton, agent de recherche et de planification aux Commissions permanentes et secrétaire de la Commission des affaires

étudiantes est venue présenter l'avis sur « *La condition des étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs* », adopté le 6 mai par le Conseil universitaire.

Enfin, aucun nouveau programme n'a été soumis à la Commission des études ni à son comité-conseil. Une recherche menée par la présidente concernant les nouveaux programmes de formation dans les universités québécoises montre que le ralentissement de la création de nouvelles formations menant à un grade semble assez généralisé. À l'exclusion du Réseau des Universités du Québec, l'Université Laval arrive toutefois au second rang en ce qui a trait au nombre de nouveaux programmes examinés par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) au cours des dernières années.

Analyse des projets de programme

Au cours de l'exercice 2024-2025, aucun projet de programme n'a été déposé à la Commission des études ou à son Comité-conseil.

Lors de sa séance du 26 mars 2025, la Commission s'est penchée sur l'offre de programmes et l'évaluation des programmes à l'Université Laval dans le cadre de son mandat particulier, mais également dans la perspective de comprendre les tendances en matière de création de programmes.

L'évolution de l'offre de formation montre que le nombre de programmes offerts entre 2018-2019, soit 506, et le nombre de programmes offerts en 2023-2024, soit 537, a connu une progression. Toutefois, cette croissance est principalement associée à celle du nombre des microprogrammes, lesquels ne sont pas soumis à la Commission des études.⁴ Cette situation est sans doute liée aux délais d'élaboration, d'approbation et d'implantation, nettement plus courts pour ce type de programmes qui répondent, par ailleurs, à un besoin sociétal exprimé ou affirmé. D'autre part, les microprogrammes s'appuient très souvent sur des cours existants, ce qui limite, dans bien des cas, l'investissement en ressources humaines et financières requis pour leur implantation.

L'offre de formation à l'Université Laval continue de croître, comme en témoignent les données institutionnelles au sujet des nouveaux programmes qui entrent en vigueur.

Le programme de maîtrise en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire à l'étude par la Commission en mars et en avril 2024 a été ouvert aux inscriptions à la session d'automne 2024. Parmi les programmes offerts pour la première fois à l'automne 2024, on retrouve aussi le baccalauréat en sexologie, le DESS en gouvernance et gestion des marchés publics, le DESS en illustration scientifique, le doctorat en criminologie et le programme de maîtrise en communication publique (stratégie et

⁴ Bureau de la qualité des programmes (2024). *Rapport annuel 2023-2024*. Université Laval. 63 p. Repéré à [Rapport annuel 2023-2024](#)

création de contenu)⁵ ⁶. Deux microprogrammes, l'un en gestion des soins infirmiers et l'autre sur les enjeux sociaux de la santé sont également offerts.

La période de pandémie est souvent évoquée pour expliquer le ralentissement du développement de nouveaux programmes. La Commission s'est penchée sur le nombre des dossiers qui lui ont été soumis au cours des 20 dernières années (de 2000 à 2024). Le nombre des programmes de grade était supérieur à celui des programmes courts (excluant les microprogrammes) entre les exercices 2000-2001 et 2009-2010. Cette tendance s'est toutefois inversée à compter de 2010-2011. On note, de plus, une tendance à la baisse plus marquée quant au nombre des projets soumis à la Commission depuis 2019.

La Commission a ensuite souhaité comparer ses données sur la création de programmes de grade avec celles des autres universités québécoises pour la période de juin 2017 à juin 2024. C'est à partir des données du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) que le constat suivant a pu être établi : L'Université McGill (n=18) et l'Université Laval (n=16) sont les deux institutions ayant soumis le plus grand nombre de nouveaux programmes au BCI à l'exception des universités regroupées dans le Réseau des Universités du Québec (n=37).

À l'aube du mandat 2024-2025, le Bureau de la qualité des programmes précisait que trois maîtrises professionnelles en étaient à l'étape d'élaboration de même que deux diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS)⁷. Il s'avère que ces programmes ne sont pas parvenus à l'étape de l'analyse par la Commission des études ou son Comité-conseil au cours de cet exercice.

Évaluation des instituts de l'Université Laval

La présidente de la Commission des études, le président de la Commission de la recherche et la secrétaire permanente font partie du Comité de coordination de la reconnaissance des instituts (CCRI). Les autres membres de ce Comité sont l'adjointe à la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation et l'adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes. Le comité est coordonné par une conseillère en développement de la recherche rattachée au VRRCI.

La révision de la *Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval* (2013) a constitué l'essentiel du mandat du CCRI au cours de l'exercice 2024-2025. Ses activités ont été lancées par une rencontre d'échange et de

⁵ [Nouveaux programmes en vigueur | Études | Université Laval \(ulaval.ca\)](#)

⁶ Ces programmes avaient été analysés par la Commission des études ou son Comité-conseil dans les années antérieures.

⁷ Rapport annuel 2023-2024, Bureau de la qualité des programmes

planification le 23 août 2024. Le Comité a pris part à l'élaboration d'un sondage qui a été acheminé aux directions d'instituts, aux doyennes et aux doyens, aux responsables de la recherche et des études en faculté, aux coordinations des instituts, aux directions de services et aux directions exécutives des facultés. Le CCRI a rencontré la Table des responsables facultaires des études, le 12 septembre 2024, et la Table des directeurs exécutifs, le 11 décembre 2024, toujours dans le cadre de la révision de la politique. Deux séances de travail ont fait suite à ces rencontres, les 15 janvier et 26 mars 2025. Enfin le CCRI s'est penché sur différents modèles de gouvernance d'instituts en provenance de dix universités canadiennes en février 2025.

Le CCRI a accompagné un groupe de chercheurs et de chercheuses dans le cadre du développement d'un projet d'institut à l'Université Laval. Une rencontre préparatoire a eu lieu avec les personnes porteuses du projet le 12 novembre 2024 et la version définitive du projet a été soumise au CCRI le 28 avril 2025. À la suite de ces démarches, la création de l'Institut des matériaux durables (IMD) a été entérinée par le Comité exécutif le 30 juin 2025 et Jean-François Morin, professeur titulaire au Département de chimie de la Faculté des sciences et de génie, a été nommé directeur de l'Institut pour une période de cinq (5) ans.

Mandat particulier sur l'innovation en enseignement supérieur

Lors de la séance du 24 octobre 2024, la Rectrice, Sophie d'Amours, accompagnée de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, Cathia Bergeron, sont venues rencontrer la Commission des études (CÉUL) afin de discuter du mandat de la CÉUL pour l'exercice 2024-2025, mandat ayant reçu l'aval du Conseil universitaire lors de sa séance de septembre 2024.

La Commission a poursuivi son mandat particulier portant sur l'innovation en enseignement supérieur au cours de cet exercice. Plusieurs présentations ont contribué à la réflexion en cours, ont permis d'approfondir certaines thématiques émergentes et de mettre à jour l'information nécessaire et pertinente à l'avancement des travaux.

Évolution de la population étudiante :

Parmi les présentations qui ont contribué à la réflexion de la Commission, mentionnons la rencontre du 11 décembre 2024 avec Louis-René Rheault, agent de recherche et de planification au Bureau de planification et d'études institutionnelles (BPEI) sur la caractérisation de la population étudiante et son évolution escomptée.

Certaines données confortent les observations de la Commission des études, dont la tendance à opter pour des programmes courts de premier cycle, au détriment des programmes de baccalauréats; la fréquentation à temps partiel, caractérisée par une préférence pour des formations à distance et un retour progressif à un régime d'études à temps complet, sans toutefois atteindre les valeurs prépandémiques. On note aussi une baisse de fréquentation des baccalauréats, mais une hausse des inscriptions aux certificats et aux maîtrises professionnalisantes (sans mémoire).

L'Université Laval accueille une clientèle à prédominance féminine sauf au 3^e cycle. On observe également que l'âge moyen des personnes inscrites au premier cycle tend à augmenter alors qu'il demeure stable au 2^e cycle, et diminue au 3^e cycle. La croissance de l'âge moyen à l'inscription pour le 1^{er} cycle semble être associée à l'augmentation des inscriptions à des programmes courts dans une perspective de spécialisation ou de retour aux études.

L'Université progresse lentement dans l'accueil de candidats et candidates autochtones et anticipe une certaine baisse des étudiantes et étudiants internationaux, en particulier parmi les nouveaux inscrits. Selon le Centre d'aide aux étudiants, pour l'année 2023–2024, 7,8 % de l'effectif étudiant vivrait avec une situation de handicap. Selon le sondage NSSE de 2023 (National Survey of Student Engagement) mené au premier cycle, 24,3 % des personnes répondantes affirment s'occuper d'une autre personne (enfant ou parent). Les résultats du sondage CGPSS de 2022 (Canadian Graduate Programs Satisfaction Survey), 15 % des personnes répondantes aux cycles supérieurs affirment avoir au moins un enfant à charge.

Selon le sondage SDP-Léger⁸ de l'hiver 2024, 75 % des étudiantes et étudiants canadiens qui ont répondu au sondage occupaient un emploi et ce taux était de 55 % chez les personnes répondantes issues de l'immigration.

Enfin le portrait des finissants et finissantes des cégeps admis à l'Université Laval a peu évolué en matière de provenance géographique. Toutefois, la fréquentation des institutions collégiales devrait s'accroître de manière importante (24 000 élèves supplémentaires d'ici 2032), conduisant à une hausse des effectifs (prévision de 8,0 % pour la clientèle québécoise et 2,3 % pour la clientèle internationale pour l'Université Laval)⁹.

Globalement, ces constats tendent à démontrer l'importance de maintenir une offre souple de formation adaptée aux différents profils étudiants. Cette adaptation peut tirer

⁸ Sondage du Service de développement professionnel de l'Université en collaboration avec la firme Léger (2915 répondants). <https://nouvelles.ulaval.ca/2024/10/30/la-communaute-etudiante-est-active-sur-le-marche-du-travail-e29f2102-ab1c-4348-b1e8-5ffd1303fb99>

⁹ Beaudoin, J.-F. Portrait des étudiantes et étudiants au 1^{er} cycle. Bureau de planification et d'études institutionnelles, novembre 2024.

profit d'approches innovantes, tant pour maintenir ou accroître la qualité de la formation à distance ou en présentiel que pour favoriser la rétention et la diplomation des individus.

Évaluation et innovation : indispensable complémentarité

Le 9 janvier 2025, Nadia Naffi, membre de la Commission et coresponsable de l'axe Éducation et capacitation de l'OBVIA, accompagnée de Didier Paquin, titulaire de la chaire de leadership en pédagogique de l'enseignement supérieur, ont entretenu la Commission au sujet de l'importance d'évaluer les transformations découlant d'activités d'innovation dans une présentation intitulée *Évaluation et innovation : indispensable complémentarité*.

Cinq modèles d'évaluation de formations et de transformations ont été présentés, certains étant aussi utilisés dans d'autres domaines, dont le marché du travail ou le monde industriel. Cette présentation a démontré l'importance de l'évaluation à travers les différentes étapes du processus d'innovation, tant pour vérifier l'alignement des activités au regard des objectifs que pour connaître la satisfaction des personnes concernées, mais également pour estimer l'apport d'améliorations véritables à l'issue du processus d'implantation des transformations. Or, l'évaluation ne fait pas toujours partie des étapes des processus innovants dans le milieu de l'enseignement supérieur et des efforts devront être déployés en ce sens. Il ressort également que le coût en temps et en ressources associé à l'évaluation est parfois perçu comme un frein à son déploiement puisque les budgets des subventions destinées à l'innovation ne prévoient pas spécifiquement ce processus.

Une seconde présentation en lien avec l'évaluation et le positionnement des innovations dans le paysage global des universités a été réalisée par Didier Paquin. La dynamique des transformations se dessine à travers les impacts observables, allant de la pratique d'enseignement (micro) jusqu'aux transformations sur le plan institutionnel (macro), en passant par les effets possibles sur les pratiques et les approches au sein des collectifs que sont les unités, les facultés ou les programmes (meso). Le processus d'évaluation quant à lui s'inscrit sur une échelle temporelle couvrant le court, le moyen et le long terme, et ce, à chacun des paliers où s'inscrivent les transformations (micro, meso et macro).

Établissant un lien avec la recherche qui se déroule à l'Université Laval, Didier Paquin mentionne que l'on dispose des différentes ressources pour le développement de l'expertise souhaitée afin de produire ou d'encadrer une démarche d'innovation. La recherche favorise en outre le développement de nouvelles méthodes, de nouvelles approches et connaissances qu'il importe de diffuser et de mettre à la disposition du corps enseignant.

Perception de l'IAG chez les étudiants et étudiantes des 2^e et 3^e cycles

Le 24 avril 2025, Didier Paquin, titulaire de la chaire de leadership en pédagogique de l'enseignement supérieur, a présenté à la Commission les résultats d'une enquête réalisée sous l'égide de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA), en collaboration avec la Commission des affaires étudiantes. L'enquête s'est déroulée du 16 décembre 2024 au 17 janvier 2025. Le corps enseignant a été invité à prendre part à ce sondage. Toutefois, seuls les résultats provenant des cohortes étudiantes (4628 personnes, soit 3368 de 1^{er} cycle et 1260 de 2^e et 3^e cycles) ont été abordés.

En résumé, les résultats montrent que 56 % des étudiantes et étudiants utilisent l'IAG, avec un taux plus élevé (66 %) chez ceux des 2^e et 3^e cycles. Chez les étudiantes et étudiants du premier cycle, les principaux motifs d'utilisation incluent la compréhension de certains sujets (61 %), l'accroissement des connaissances et l'entraînement à la maîtrise des savoirs. L'IAG est également utilisée pour résumer des textes (50,7 %), traduire des textes (33 %) et effectuer des recherches documentaires (22 %).

Si une majorité d'étudiants et d'étudiantes (98 %) sont en accord avec l'importance de vérifier les sources exploitées par l'IAG, 6,1 % admettent néanmoins faire du copier-coller sans se poser de questions.

Les pratiques documentaires varient entre les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux, mais sont principalement déterminées par le cycle d'études. Une taxonomie des usages a été présentée, distinguant les rôles de l'IAG entre « prothèse cognitive » et « tiers éducatifs », ainsi qu'entre processus d'apprentissage et performance d'apprentissage. On note qu'au premier cycle, l'IAG est particulièrement exploitée pour favoriser la compréhension alors que son usage aux cycles supérieurs est surtout associé aux performances rédactionnelles.

Chez les personnes qui ont n'ont pas recours à l'IAG, les principaux motifs incluent le souhait de conserver leur capacité à apprendre (66 % au 1^{er} cycle et jusqu'à 72 % aux cycles supérieurs), l'absence de besoin et la perception que l'utilisation de l'IAG est contraire aux valeurs universitaires. Cependant, la méconnaissance des outils et des bonnes pratiques de même que la peur de commettre une infraction constituent également des facteurs évoqués. On note toutefois une convergence entre les usagers de l'IA et les personnes qui se refusent à l'exploiter à savoir qu'il existe actuellement un besoin de changement dans les modalités d'évaluation.

Intelligence artificielle générative et innovation.

La Commission considère que l'avènement de l'intelligence artificielle générative (IAG) et les enjeux qu'il représente dans le cadre des innovations pédagogiques devaient être pris en compte. Mahité Breton, agente de recherche et de planification aux commissions

permanentes, a effectué une revue de littérature et posé un état de la question dans le contexte spécifique de l'innovation en enseignement supérieur.

Cette présentation a eu lieu le 5 juin 2025 et comportait une première mise en contexte sur l'accessibilité des outils d'IAG, lesquels sont diffusés et adoptés plus rapidement par les étudiantes et étudiants que par le corps enseignant depuis 2022. Ces outils, dont le rythme d'évolution est imposé par les développeurs, sont des vecteurs de changements accélérés qui exigent une adaptation rapide et un encadrement pour leur utilisation.

Les thèmes abordés visaient d'abord à brosser un portrait plus général de la situation quant à l'usage et aux attitudes face à l'IAG. Il y était question de compétences et à de formation, de la vertu technomorale, du danger de l'innovation facile, des finalités de l'IAG en innovation, du « *Bootstrapping Problem* » et des enjeux éthiques des systèmes d'intelligence artificielle générative.

Des pistes de solutions ont ensuite été abordées dans la perspective de parvenir à une meilleure compréhension de ces différents phénomènes et, incidemment, un meilleur contrôle de certaines variables en lien avec l'IA, susceptibles d'interférer dans les processus d'innovation. Enfin plusieurs discussions ont fait suite à cette présentation qui a permis à la Commission d'enrichir sa réflexion sur les impacts de l'IA dans un cadre d'innovation en enseignement supérieur.

Comprendre ce qui motive à créer et à se dépasser en enseignement

C'est en avril 2025, en collaboration avec le Service de soutien à l'enseignement et le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes que la Commission des études a mené un sondage auprès des récipiendaires de prix d'excellence en enseignement et des détenteurs et détentrices de subventions du Programme d'aide à l'innovation pédagogique (PAIP) des trois dernières années. Les résultats préliminaires ont été présentés à la Commission en mai 2025. Ce sont 127 personnes parmi les 327 invitées qui ont pris part au sondage sur le PAIP et 21 personnes parmi les 27 invitées ont répondu au sondage sur les Prix d'excellence en enseignement.

Les récipiendaires de Prix d'excellence en enseignement possèdent, en majorité, plus de 10 ans d'expérience en enseignement universitaire. Leurs principales sources de motivation mettent en avant l'impact sur les étudiantes et étudiants, la passion pour l'enseignement et pour l'innovation pédagogique, l'intérêt pour le mentorat et pour le développement personnel et professionnel des personnes étudiantes. Les récipiendaires signalent que leurs principales sources d'appui sont les facultés et les départements, suivis par le soutien des collègues et de l'équipe immédiate. Sur le plan des impacts, certains récipiendaires ont indiqué avoir été sollicités pour partager leur expertise ou pour participer à des groupes de travail ou à des réseaux de collaboration.

Chez les détenteurs et détentrices de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'innovation pédagogique, la moitié des répondantes et répondants avait plus de 10 ans

d'expérience en enseignement alors que l'autre moitié se répartissait de façon égale entre le groupe ayant de 0 à 5 ans d'expérience et celui ayant entre 6 et 10 ans d'expérience. La majorité des demandes touchaient le Volet 1 du programme, soit le développement ou la mise à jour de cours.

Parmi les motivations évoquées par les répondants et répondantes pour entreprendre le développement ou la mise à jour d'activités de formation, on retrouve l'intégration de l'IAG, l'innovation pédagogique et l'adaptation technologiques ainsi que répondre aux besoins spécifiques de programmes ou des étudiants et étudiantes. Ces projets permettent aussi de mobiliser des collègues, des partenaires institutionnels, d'embaucher des étudiants et étudiantes et s'appuient également sur les ressources de proximité (faculté et unités).

Abordant l'évaluation des impacts des transformations réalisées par l'entremise des PAIP, les répondants et répondantes considèrent majoritairement que des évaluations seraient pertinentes tout en soulignant que les effets des innovations peuvent se manifester à plus long terme, comme lorsqu'il s'agit de la modification d'un programme.

On suggère d'accroître la visibilité du programme PAIP pour encourager le dépôt de candidatures et favoriser, par ce levier, l'innovation en enseignement. La valorisation des réalisations des récipiendaires de Prix d'excellence en enseignement ainsi que des détenteurs et détentrices de PAIP favoriserait une plus grande participation du corps enseignant et le maintien d'une culture de l'innovation.

Autres mandats et activités

Outil d'aide à la rédaction de procès-verbaux et comptes rendus

C'est dans la foulée des *Chantiers transformateurs* que la présidente, la secrétaire permanente, l'agente de recherche et de planification et l'agente de secrétariat des commissions ont collaboré avec la Cellule d'expérimentation IA de la DTI pour mettre ou point un outil d'aide à la rédaction des procès-verbaux et comptes rendus.

Au cours de chaque exercice annuel, les trois commissions se réunissent chaque deux semaines, soit en une cinquantaine d'occasions. Les procès-verbaux qui sont rédigés constituent des ressources documentaires utilisées pour la préparation des avis, pour chaque commission selon son mandat. Les rencontres de trois heures peuvent ainsi exiger 1,5 jour de rédaction par procès-verbal détaillé, soit 75 jours de travail consacrés à cette tâche.

Les différents essais menés par les commissions et la *Cellule d'expérimentation IA* ont conduit à la mise au point d'un outil d'assistance qui permet de réduire d'au moins 5 heures le temps de production des procès-verbaux. Cette tâche, assistée par l'IA, est devenue plus stimulante et la facilité d'utilisation a favorisé l'apprentissage du système et l'exploration de l'IA. En outre, les commissions utilisent cet outil pour divers besoins de documentation administrative.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation lors de la rencontre des Chantiers transformateurs, pour la catégorie « services de proximité simplifiés et personnalisés » le 26 mai 2025. Compte tenu de la pertinence d'un tel assistant à la rédaction, un projet visant à rendre un outil similaire accessible aux personnes ayant à produire des procès-verbaux ou des comptes rendus sur le campus est à l'étude.

Identification des risques opérationnels et institutionnels associés aux activités des commissions.

La présidente, la secrétaire permanente et le personnel des Commissions permanentes ont participé l'identification des risques institutionnels et opérationnels associés aux activités des commissions. À cette rencontre, ont également participé la présidente de la Commission des affaires étudiantes et le président de la Commission de la recherche. Marie-Geneviève Latour, conseillère en gestion intégrée des risques a guidé les commissions dans l'évaluation des risques en lien avec la continuité des opérations et des activités.

Présentations

Le 28 novembre 2024, Sehl Mellouli, vice-recteur adjoint, Services de l'enseignement et à la formation tout au long de la vie au VREAE, a proposé une mise à jour auprès de la Commission sur les différents travaux des comités sous sa coordination dont les mandats sont en lien avec les études et, plus précisément, avec l'intelligence artificielle. Ont été présentés : les objectifs et les travaux du Comité-conseil sur l'IA en enseignement, les différentes activités qui seront offertes sur le campus (Bootcamp IA, formations pour le personnel enseignant, formations offertes par la Bibliothèque, etc.), le rôle du Comité-conseil : vision et développement de l'IA institutionnel, les collaborations avec l'Observatoire international sur les impacts sociaux de l'IA et du numérique (OBVIA) et le Vice-rectorat aux infrastructures et à la transformation (VRIT). Enfin, les démarches en cours à l'automne 2024 du côté du Service de soutien à l'enseignement en collaboration avec la Bibliothèque ont été évoqués de même que le mandat d'un comité de travail sur les réseaux institutionnels accompagnant le développement pédagogique et technopédagogique dans les facultés.

Le 13 mars 2025, Cassandra Desrosiers-Bérubé, membre de la Commission et vice-présidente à l'enseignement et à la recherche à la CADEUL et Alexandre Malenfant, chercheur à la CADEUL, ont présenté « *l'Avis sur l'intelligence artificielle (IA) à l'Université Laval* »¹⁰, adopté en février 2025 par la CADEUL.

Le 22 mai 2025, Mahité Breton, agente de recherche et de planification aux Commissions permanentes et secrétaire de la Commission des affaires étudiantes est venue présenter

¹⁰ [CADEUL - Avis sur l'IA à l'Université Laval.pdf](#)

l'avis sur « *La condition des étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs* »¹¹, adopté le 6 mai 2025 par le Conseil universitaire.

Le 22 mai 2025, Monique Richer, Secrétaire générale de l'Université Laval a discuté avec la Commission de la mise en place progressive du contingent des membres de la Commission des études, tel qu'établi au regard des articles des statuts de l'Université ayant reçu l'aval du CU et du CA.

Consultations

Plusieurs invitées et invités à la Commission ont présenté les réflexions et l'avancement de travaux réalisés dans le cadre de dossiers institutionnels et facultaires :

- Le 10 octobre 2024, François Gélineau, vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, responsable de l'EDI et de la philanthropie, accompagné par Geneviève Bédard, adjointe exécutive au Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable ont consulté la Commission au sujet de la stratégie d'internationalisation;
- Le 10 avril 2025, Marie-Renée Blanchet, vice-doyenne à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) et Seima Souissi, agente de recherche et de planification à la FESP au sujet de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans les mémoires et les thèses;
- Le 24 avril 2025, Geneviève Champoux, directrice à la Direction des services aux étudiants (DSE) et Cindy Harquail, conseillères aux étudiants à la DSE, consultaient la Commission dans le cadre de la révision de la Politique de la reconnaissance de l'implication étudiante.

¹¹ [Les Conditions des étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs](#)

Remerciements

La Commission souhaite vivement remercier la secrétaire permanente, Marise Ouellet, et Mahité Breton, agente de recherche et de planification en appui à la Commission, pour le travail remarquable qu'elles ont accompli au cours de cette période.

La Commission adresse aussi ses remerciements à Martine Duquet pour son soutien indéfectible et la qualité de ses travaux administratifs et de secrétariat de la Commission.

Enfin, la Commission exprime sa gratitude envers toutes les personnes qui apportent régulièrement leur concours à l'un ou l'autre dossier qui lui sont soumis, ainsi qu'envers les facultés, les directions et les services qui accordent pleine attention à ses demandes en y répondant avec diligence et générosité. La Commission souhaite souligner la bonne collaboration du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes qui facilite la réalisation de ses différents mandats.

La Commission souhaite également exprimer toute sa reconnaissance envers le dévouement de ses membres dans la réalisation de ses mandats. L'esprit de collaboration qui anime les séances favorise les échanges et alimente la qualité des travaux qui sont réalisés par la Commission.



Josée Bastien
Présidente

Le 11 septembre 2025

Pour la Commission
Par Marise Ouellet, secrétaire permanente de la Commission.

Annexe I

Liste des membres de la Commission des études 2024-2025

*Membre dont le mandat a pris fin ou qui a démissionné en cours d'année		Date de fin
Présidente	BASTIEN, Josée	2026-10
Trois professeur.e.s Arts et lettres	KAVANAGH, Éric, FAAAD	2026-12
	ROY, Johanna-Pascale, FLSH	2026-09
	PARÉ, Isabelle, FLSH	2026-09
Trois professeur.e.s Sciences humaines	BOUCHARD, Kevin, FD	2026-02
	NAFFI, Nadia, FSÉ	2025-06
	SILVE, Arthur, FSS	2028-01
Deux professeur.e.s Sciences de la santé	PARIS, Mélinda, FMD	2027-01
	LÉVESQUE, Georges, FMED	2025-06
Quatre professeur.e.s Sciences pures et appliquées	GOULET, Vincent, FSG	2024-09
	LAKHAL-CHAEIB, Lajmi, FSG	2026-10
	BERNARD, Anne, FFGG	2026-12
	PEREZ LOPEZ, Edel, FSAA	2025-08
Deux chargé.e.s de cours	SAMSON, Kim	2027-03
	*DARISSE, Martin, FPHA	2025-03
Deux étudiant.e.s de 1 ^{er} cycle - CADEUL	MAUGER, Vincent	2025-10
	LESSARD, Véronique	2027-03
	*DESROSIERS-BÉRUBÉ, Cassandra	2025-04
Deux étudiant.e.s de 2 ^e ou 3 ^e cycle - AELIÉS	OULACHGAR, Haron	2025-06
	Poste vacant	*FABI, François
	WONG, Linda	2024-11
		2026-01

SANS DROIT DE VOTE		
Secrétaire permanente	OUELLET, Marise	2026-01
D'OFFICE		
Rectrice :	D'AMOURS, Sophie	2027-05
Vice-rectrice aux études et affaires étudiantes	BERGERON, Cathia, représentée par :	2027-06
Adjoint à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes :	DE WAELE, Michel	
Doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales :	PILOTE, Annie	2027-01
Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes	SENÉCAL, Caroline	2027-06

Annexe II

Dossiers de la Commission 2024-2025

MANDATS PARTICULIERS DE LA RECTRICE

L'innovation pédagogique en enseignement supérieur

MANDATS SPÉCIAUX DE LA VICE-RECTRICE

PROGRAMMES CONDUISANT A L'OBTENTION D'UN GRADE

Aucun projet reçu par la Commission

Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2024-2025

DOSSIERS COMPLÉTÉS

Aucun dossier reçu par le Comité-conseil
